

PROCÈS-VERBAL

1^{re} réunion

Le mercredi 29 mai 2013

Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P^{re} Luce Samoisette, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
P ^r Hervé Cassan	Professeur, Faculté de droit
M ^{me} Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P ^{re} Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
P ^{re} Aurélie Desfleurs	Professeure, Faculté d'administration
P ^{re} Isabelle Dionne	Doyenne déléguée, Faculté d'éducation physique et sportive
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P ^r Luc Gaudreau	Professeur, Faculté des sciences
P ^{re} Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P ^r Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
P ^{re} Christelle Lison	Professeure, Faculté d'éducation
P ^r Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
M ^{me} Sonia Morin	Agente de recherche, Service de soutien à la formation
P ^r Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P ^{re} Luce Samoisette	Rectrice
M. Samuel Tanguay	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté de droit
P ^{re} Cécile Trochet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration
P ^{re} Josée Vincent	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

La P^{re} Joanne Roch, vice-rectrice à l'administration, et le P^r Pierre Cossette, doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, arrivent au cours des échanges relatifs au point 4 de l'ordre du jour (CU-2013-05-29-03).

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
P ^r Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
M. Cédrik Gignac	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté de droit
P ^r Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé

La personne suivante est invitée :

M^{me} France Myette Registraire

CU-2013-05-29-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CU-2013-05-29-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 avril 2013

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent le procès-verbal de la réunion du 3 avril 2013, tel qu'il a été transmis aux membres.

CU-2013-05-29-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 3 avril 2013

Résolution CU-2013-04-03-07 – La vice-rectrice aux études mentionne qu'à la suite du conseil universitaire du 3 avril 2013, une modification a été apportée au *Règlement des études* (Règlement 2575-009), soit à l'article 4.3.17.3 b) du Règlement d'exception des programmes de maîtrise en physiothérapie et de maîtrise en ergothérapie. Les mots « contre certaines maladies infectieuses » ont été ajoutés à cet article afin de l'harmoniser avec le libellé de l'article 4.2.6.3 c) du Règlement d'exception du programme de doctorat en médecine.

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2013-05-29-04
Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- suivi à ce jour des cinq chantiers de travail mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur, à savoir :
 - le chantier sur une loi-cadre des universités, coprésidé par M^{me} Lise Bissonnette et M. John R. Porter;
 - le chantier sur le conseil national des universités, présidé par M. Claude Corbo. Un rapport de travail est attendu le 28 juin 2013, dans le but de faire adopter un projet de loi constituant le conseil des universités à l'automne 2013;
 - le chantier sur l'offre de formation collégiale, présidé par M. Guy Demers. Un rapport de travail est attendu pour le printemps 2014;
 - le chantier sur la politique de financement des universités, coprésidé par M^{me} Hélène P. Tremblay et M. Pierre Roy. Un rapport de travail est attendu dès décembre 2013 en vue d'une consultation à l'hiver 2014 et d'un rapport final en juin 2014;
 - le chantier sur l'aide financière aux études, présidé par M. Pierre-André Bouchard-St-Amant. Un rapport de travail a été déposé en mai 2013.
- état de situation sur la conjoncture actuelle entourant la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) ainsi que sur la journée de réflexion stratégique du conseil d'administration de la CREPUQ qui aura lieu le 6 juin 2013.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2013-05-29-05

Règlement des études (Règlement 2575-009) – regroupement des règlements d'exception dans une même section – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve les modifications aux sections 4.2, 4.3 et la création de la section 4.4 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009), telles qu'elles apparaissent en annexe, à compter du trimestre d'hiver 2013.

CONSEIL DES ÉTUDES

Créations et fermeture de programmes

CU-2013-05-29-06

Microprogramme de 2^e cycle en enseignement au secondaire – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 2^e cycle en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du microprogramme à compter du trimestre d'automne 2013.

Le conseil universitaire demande à la vice-rectrice aux études de vérifier l'utilisation du sigle INT pour les activités pédagogiques offertes par différentes facultés.

CU-2013-05-29-07

Mineure en service social – fermeture de programme – approbation – certificat en travail social – microprogramme de 1^{er} cycle en analyse des problèmes sociaux contemporains – création de programmes – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la fermeture de la mineure en service social de la Faculté des lettres et sciences humaines à compter du trimestre d'hiver 2014, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- approuve la création du programme de certificat en travail social et du microprogramme de 1^{er} cycle en analyse des problèmes sociaux contemporains de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte les fiches signalétiques en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'automne 2013.

Orientations et développements en matière de formation

CU-2013-05-29-08

Baccalauréat en kinésiologie – évaluation périodique de programme – plan de réalisation des recommandations – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan de réalisation des recommandations issu de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en kinésiologie tel qu'il apparaît en annexe;
- mandate le comité de direction de l'Université pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte notamment des ressources disponibles;
- confie à la direction de la Faculté d'éducation physique et sportive la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

CU-2013-05-29-09

Maîtrise en administration des affaires, cheminement coopératif – évaluation périodique de programme – plan de réalisation des recommandations – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan de réalisation des recommandations révisé issu de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) cheminement coopératif tel qu'il apparaît en annexe;
- mandate le comité de direction de l'Université pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte des ressources disponibles;
- confie à la direction de la Faculté d'administration la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

CONSEIL DE LA RECHERCHE

CU-2013-05-29-10

Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) – maintien – approbation – confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le maintien de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT);
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2013-05-29-11

Agence canadienne de développement international (ACDI) – Université Laval – Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD) – Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) – Université de Moncton – projet « Valorisation et renforcement des capacités pour un accroissement de la sécurité alimentaire en Haïti » – entente de coalition – entente spécifique de coopération – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'entente de coalition entre l'Université Laval, le Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD), la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), l'Université de Moncton et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'administration, IRECUS) pour le projet intitulé « Valorisation et renforcement des capacités pour un accroissement de la sécurité alimentaire en Haïti »;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite entente de coalition telle qu'elle apparaît à l'annexe 1, ainsi que tout document en découlant;
- approuve l'entente spécifique de coopération pour la mise en œuvre du projet entre l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'administration, IRECUS);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite entente spécifique de coopération telle qu'elle apparaît à l'annexe 2, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature des ententes, toute modification mineure à ces ententes qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature des ententes, des ajouts ou des modifications à ces ententes qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature des ententes, toute autre entente spécifique en découlant.

CU-2013-05-29-12

Université de Reims Champagne-Ardenne (France) – accord-cadre de coopération internationale – approbation – autorisation de signature

À la 3^e puce de la recommandation, devant le mot « accord », le conseil universitaire remplace « cette » par « cet ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord-cadre de coopération internationale entre l'Université de Reims Champagne-Ardenne (France) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

CU-2013-05-29-13

Universidade Federal do Paraná (Brésil) – Université de Rennes 1 (France) – accord de coopération internationale – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération internationale entre l'Universidade Federal do Paraná (Brésil), l'Université de Rennes 1 (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté des lettres et sciences humaines);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CU-2013-05-29-14

Calendrier des réunions du conseil universitaire pour l'année universitaire 2013-2014 – adoption

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le calendrier des réunions du conseil universitaire pour l'année universitaire 2013-2014, tel qu'il apparaît en annexe.

DIVERS

CU-2013-05-29-15

Fin de mandats de doyennes et de doyen – remerciements

La rectrice souligne la fin des mandats de la P^{re} Francine Turmel, doyenne de la Faculté d'administration, de la P^{re} Colette Deaudelin, doyenne de la Faculté d'éducation et du P^r Gérard Lachiver, doyen de la Faculté de génie. Elle les remercie pour leur précieuse collaboration et leur souhaite bonne continuation dans leurs défis professionnels respectifs.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2013-05-29-16

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2012-2013, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 12 juin 2013, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

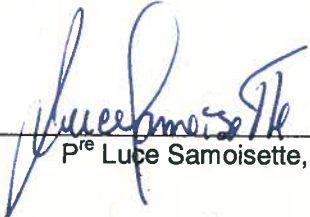
CLÔTURE DE LA RÉUNION


CU-2013-05-29-17

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 12 juin 2013.


P^{re} Luce Samoisette, présidente


P^r Martin Buteau, secrétaire